

neau, celle de M. l'abbé Ferland et plus tard à celle de M. l'abbé Faillon que nous espérons bien pouvoir lire avant un an d'ici.

M. Senécal qui avait prêté à cette fête littéraire le concours de son beau talent musical, a joué admirablement deux morceaux choisis parmi les œuvres des grands maîtres.

M. Labelle accompagnait sur le piano, avec ce sentiment et cette justesse de touche que tout le monde se plaît à lui reconnaître.

Des discussions intéressantes ont eu lieu au Sénat; et nous en avons reçu les détails depuis la dernière quinzaine.

La société de St. Vincent de Paul, qui depuis quelque temps avait été mise en cause, accusée et persécutée, a été admirablement défendue par M. Charles Dupin, l'illustre et savant économiste.

M. Charles Dupin, frère du célèbre jurisconsulte, statisticien et savant distingué, a passé toute sa vie dans de nombreux travaux à rechercher les moyens les plus efficaces et les plus puissants pour améliorer et éléver le sort et la destinée des classes populaires.

Arrivé tout jeune aux plus hautes positions, (il était sorti à 18 ans de l'école polytechnique, le premier sur la liste de promotion) il s'appliqua, en même temps qu'il remplissait les fonctions les plus importantes, à se rendre compte du sort des classes ouvrières et à rechercher les moyens de les faire parvenir à la meilleure condition possible sous le rapport moral, religieux et matériel.

C'est à ce but si noble que sont consacrés une quantité d'ouvrages qu'il fit paraître en différents temps parmi lesquels on remarque ceux dont les noms suivent :

*Du Travail dans les manufactures; de l'Avenir et de la Constitution des caisses d'épargne de la classe ouvrière; Bien-être et Concordie des différentes classes du peuple français; de l'Enseignement et du Sort des ouvriers; de l'Abolition de la misère; des Ecoles publiques.*

M. Charles Dupin, par la manière dont il s'est acquitté des fonctions dont il avait été chargé par le gouvernement, avait acquis la plus haute autorité dans les conseils de l'administration. Il était Pair de France en 1848 et membre du Conseil de l'Amirauté, enfin en 1852 il a été nommé sénateur, mais en même temps, par ses recherches statistiques sur l'industrie, sur le commerce, sur l'instruction populaire, sur la marine et les colonies, sur l'assistance publique des classes souffrantes, il a conquis la plus grande réputation de statisticien et d'économiste.

On comprend dès lors quelle est la force et l'autorité de sa parole lorsqu'il défend et qu'il soutient une société telle que la St. Vincent de Paul.

Le malaise des classes ouvrières dans les grands centres de population a préoccupé depuis longtemps les esprits les plus sérieux et les plus éminents.

L'état précaire de ces masses nombreuses et indociles est une menace continue pour la société, où cette situation pénible n'a fait qu'accroître chaque année depuis le commencement du siècle.

Il a même fallu un nom nouveau pour caractériser cet état nouveau que nous révèlent les sociétés modernes, c'est le *Pauperisme*.

Les grandes nations ont vu une question redoutable à résoudre dans cet accroissement quotidien de la misère et de la misère irrémédiable, inguérissable et inconsolable au milieu des progrès de la richesse publique et des inventions prodigieuses de l'industrie.

Les gouvernements ont en vain essayé des ressources que peuvent présenter les caisses d'épargne, les écoles gratuites, les bureaux d'assistance publique.

La révolution en 1848 a trouvé, il est vrai, un moyen sauvage quelle n'a pas eu heureusement le temps de réaliser, c'est la destruction de la propriété et la mise en commun de tous les biens. Ce qui serait précisément la ruine de toute ressource et de toute assistance quelquelle soit.

Quelle imprudence donc pour un gouvernement, dans un pareil état de choses, que de compromettre l'existence d'une société si bien organisée que la St. Vincent de Paul, société qui a fait ses preuves, qui grandit chaque jour, qui a rendu tant de services dans les circonstances les plus difficiles, enfin qui offre tant d'espérances pour l'avenir.

M. Charles Dupin, catholique dévoué et sincère, était bien placé pour lui prêter l'autorité de sa parole. Il a vu la misère sous toutes les faces depuis tant d'années qu'il a cherché à la combattre : la misère morale et intellectuelle, la misère matérielle qui entraîne tant de vices, et c'est avec bonheur qu'il a salué dans l'organisation et l'expansion de la St. Vincent de Paul, le meilleur et le plus puissant remède qu'on avait encore pu trouver contre tant de maux.

Autrefois, en présence des barbares qui menaçaient d'engloutir le monde civilisé, il y a eu une puissance morale et religieuse qui a sauvé tout ce qui était digne d'être sauvé, et qui a fondé puissamment les sociétés modernes, et comme l'a dit M. Charles Dupin, dans une circonstance antérieure : *la société actuelle qui n'a plus à craindre les barbares du dehors est tout aussi menacée que la société antique, parce qu'elle a à redouter les barbares du dedans.*

Quel aveuglement serait-ce donc pour un gouvernement qui veut vivre que d'anéantir les efforts d'une institution qui met en rapport les différentes classes, qui rapproche le riche du pauvre, qui travaille continuellement à éclairer, à moraliser le pauvre et à éléver autant que possible au-dessus des nécessités de sa fâcheuse position ; qui essuie les larmes de la souffrance qui console les cœurs ulcérés, qui apprend au riche à être la